

**Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement
et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale**

Niveau 6 - 820heures

RNCP36836

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2027

Présentation

Le CAFERUIS atteste des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions de responsable d'unité d'intervention sociale telles que les définit **l'arrêté du 31 août 2022**.

Cette formation de 820 heures est sanctionnée par un diplôme national de niveau 6 - ex niveau II, **certifié par le ministère des solidarités et le ministère de la santé et de la prévention**. Ce diplôme peut également être obtenu :

- par l'acquisition de blocs de compétences ; le nombre d'heures total de la formation varie en fonction du nombre de bloc de compétences à acquérir
- par la voie de l'apprentissage ;
- par validation des acquis de l'expérience

La formation est organisée sur une **durée d'un an ou de deux ans** en fonction de la situation du candidat.

Cette formation s'adresse à tous ceux qui (dans un établissement, ou un service social et médicosocial, dans une collectivité territoriale, dans une organisation de l'économie sociale et solidaire, ou dans un organisme de sécurité sociale...) souhaitent exercer des fonctions de **chef de service; responsable de service éducatif ou social; cadre socio-éducatif; responsable d'unité; responsable de pôle; adjoint de direction...**

Publics

Cette formation s'adresse :

- aux professionnels du champ de l'intervention sociale
- aux professionnels en reconversion
- aux apprentis en poste de RUIS

Compétences visées

La formation préparatoire au CAFERUIS vise l'acquisition de compétences permettant de :

- **Piloter l'activité de l'unité d'intervention sociale** : L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale définit et organise les processus de mise en œuvre de l'activité de l'unité en tenant compte des ressources humaines et matérielles de l'unité et du territoire. Il adapte l'activité de l'unité aux évolutions des besoins des personnes en considérant les orientations des politiques publiques. Il évalue les résultats de la mise en œuvre de l'activité.
- **Manager et gérer les ressources humaines** : L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale adapte son management à la diversité de l'équipe et des situations. Il accompagne notamment l'équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle dans des changements de pratiques professionnelles, encourage la créativité dans les modes d'intervention, exerce un rôle de conseil et organise des espaces de réflexion éthique.
- **Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire** : L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale assure le suivi de la gestion administrative d'une unité. Il répond aux formalités nécessaires et obligatoires pour être en conformité avec le cadre réglementaire. Il organise la gestion logistique de l'unité.
- **Contribuer au projet d'établissement ou de service** : L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale apporte son expertise dans l'élaboration et l'évaluation du projet d'établissement ou de service. Il en assure la mise en œuvre par la conception d'un projet d'unité d'intervention sociale qu'il co-construit avec l'équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle et les personnes.

CURSUS

Rentrée : Octobre 2026

Durée : 12 ou 24 mois

Cours : 400 h

Stage : 420 h

Rythme : 3 à 5 jours / mois

TARIFS

7 920 €

Frais de dossier : 100 €

CONTACT

Responsable formation

Philippe NECTOUX

Informations

Carine BAUVAL

cbauval@collcoop.org

04 42 10 02 39

Recrutement

En continu

Du 5 janvier au 10 septembre 2026

VAE

Le Collège Coopératif peut vous accompagner dans votre démarche d'accès au diplôme par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Contactez-nous au 04 42 17 02 37

Allègements

Des allègements de formation pratique sont possibles pour les personnes titulaires d'un diplôme du travail social de niveau 5 ou 6 ou en fonction d'encadrement

Contenu

Formation théorique : 400 heures

BC1 — Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale – 150 heures

- **La conduite de l'activité** : sociologie des organisations, démarches et méthodes de l'évaluation, politiques publiques, connaissance des publics et des modalités de l'intervention sociale
- **La personne est son entourage** Droits et obligations des personnes, vie affective et sexuelle des personnes, Personnes, trajectoires et parcours ; Projet individuel et projet collectif ; Ethique et déontologie,
- **Le partenariat et le travail en réseau** Territoires, partenaires et réseaux d'acteurs ; Processus de co-construction de l'action

BC2 - Manager et gérer les ressources humaines – 100 heures

- **Management** : Le management d'équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle – L'évolution des organisations de travail et des modèles d'organisation contemporains – Les pratiques et les usages du numérique en travail social – Les modes d'intervention sociale et la place de l'expérimentation et de l'innovation – La gestion des conflits au travail
- **Gestion des ressources humaines** : Droit social et droit du travail – Droit et spécificités des fonctions publiques – Les conventions collectives du secteur médico-social et social – La gestion de carrière, la gestion des emplois et des parcours professionnels – La réglementation en matière de santé et de sécurité au travail et de qualité de vie au travail – La lutte contre les discriminations – L'ergonomie des situations de travail – Les risques psycho-sociaux et les différents risques professionnels – Le milieu de travail inclusif

BC3 - Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire - 60 heures

- **Gestion administrative et budgétaire** cadre réglementaire des établissements recevant du public - Droit des contrats – Droit des responsabilités – Règles et procédures relatives à l'hygiène et à la sécurité – Obligations en matière de protection des données à caractère personnel
- **Gestion Budgétaire** Les fondamentaux de l'analyse financière et des mécanismes comptables des établissements et services sociaux et médico-sociaux – Les sources de financement – L'établissement, l'exécution et le suivi d'un budget

BC4 - Contribuer au projet d'établissement ou de service - 90 heures

- **Le projet** – Les statuts des personnes morales – Les niveaux de projets et d'objectifs – La méthodologie de projet – La démarche de bientraitance – Les enjeux de la participation des acteurs dans le projet – La démarche d'évaluation et la démarche qualité
- **L'action publique et ses transformations** – Le cadre juridique, politique, administratif français et européen – Les politiques publiques et les politiques sociales – Le code de l'action sociale et des familles – La connaissance des métiers du travail social et de l'intervention sociale – L'économie sociale et solidaire – Approche de la responsabilité sociale et environnementale

Prérequis et conditions d'accès

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant **au moins l'une des conditions suivantes** : justifier soit :

- d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles
- d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ;
- d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles
- d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Les candidats cités aux alinéas 3 et 4 doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. **Les personnes ayant signé un contrat d'apprentissage sont admises de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature.**

**Infos Handicap
scannez-moi :**



Admission

Une procédure d'admission organisée en 2 étapes :

- 1. Dépôt du dossier de candidature**
(A télécharger sur notre site Internet)
- 2. Entretien de sélection** : sur convocation, après réception du dossier de candidature.

Blocs de compétences

L'accès au Caferuis peut être organisé dans le cadre de parcours de formation discontinus. Chacun des 4 blocs de compétences peut être acquis dans le cadre d'un parcours de formation dédié (PABC) :

- PABC 1** - Rentrée octobre 2026 / Durée : 18 mois
- PABC 2** - Rentrée octobre 2026 / Durée : 10 mois
- PABC 3** - Rentrée octobre 2026 / Durée : 10 mois
- PABC 4** - Rentrée octobre 2026 / Durée : 10 mois

Certification

BC1 : Production et soutenance d'un dossier technique

BC2 : Etude de cas / épreuve orale

BC3 : Etude de cas / épreuve écrite

BC4 : Production et soutenance d'un mémoire de pratique professionnelle*

*Epreuve organisée par la DREETS PACA